BON A LANCER

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Nom de l'Autorité contractante : **Agence de Contrôle des Installations Electriques Intérieures (CONTRELEC)**

Objet : Réalisation des travaux de mise aux normes/mise en sécurité des installations électriques intérieures de 10 bâtiments administratifs.

Référence SIGMAP : **T_C-PSEBA_91194**

AVIS N°023-AON/2024/MEEM/CONTRELEC/ DNCMP/PRMP/SP-PRMP du 09/08/2024

Identification de la procédure : **Appel d'Offres Ouvert National**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de CONTRELEC publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 23 mai 2024 (Version 2).

2. Le CONTRELEC a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds du budget national, afin de financer le Projet de Sécurisation Electrique des Bâtiments Administratifs (PSEBA), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de **réalisation des travaux de mise aux normes/mise en sécurité des installations électriques intérieures de 10 bâtiments administratifs.**

3. Le CONTRELEC sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants sur 10 sites (bâtiments administratifs): La fourniture et la pose d'un nouveau Tableau Général Basse Tension (TGBT) (sur certains sites) ; la résiliation des compteurs actuels de la SBEE et la souscription à un compteur unique de calibre 100 Ampères ; la construction 3 d'un local pour y abriter le Tableau Général Basse Tension (TGBT) (sur certains sites) ; la centralisation des installations sur un seul compteur de la SBEE, celui de calibre 125 Ampères ; la résiliation du compteur actuel et la souscription auprès de la SBEE d'un abonnement de calibre 30 Ampères (sur certains sites) ; la construction d'un local pour y abriter le groupe électrogène (sur certains sites) ; la fourniture, la pose et le raccordement d'un groupe électrogène monophasé de 10kVA avec inverseur de sources ; la fourniture, la pose et le raccordement d'un groupe électrogène monophasé de 20kVA ; la fourniture et la pose d'un Tableau Principal pour les circuits extérieurs (TP ext) (sur certains sites) ; la réfection / construction des regards ; la réalisation de tranchées pour les canalisations principales ; la fourniture pose et tirage des liaisons nouveau comptage d'abonné – inverseur, sortie groupe électrogène – inverseur et sortie inverseur – arrivée TGBT ; la réalisation des alimentations principales ; la fourniture, la pose et le câblage des Tableaux Divisionnaires (TD) ; la reprise sous conduits en apparent ou en encastré des circuits terminaux (luminaires, prises de courant, climatiseurs, brasseurs d'air) par câbles VGV de 1,5 à 4 mm^2 ; la fourniture et la pose d'équipements de protection contre les coups de foudre ; la réalisation de la prise de terre en patte d'oie ; l'amélioration des valeurs des prises de terre existantes ; la réalisation de l'équipotentialité entre les réseaux de prises de terre ; les travaux divers.

Il s'agit plus précisément des sites suivants :

1. La Préfecture de Cotonou (bâtiment central R+1) ;
2. La Préfecture d'Abomey ;

3. La Préfecture de Parakou (Bâtiments central R+3) ;
4. La Préfecture de Natitingou ;
5. La Préfecture de Porto-Novo (bâtiment principal R+2) ;
6. La Préfecture de Lokossa (bâtiment principal 1 (R+2) abritant le Préfet) ;
7. Le Centre de Promotion Social (CPS) de Suru-Léré (Cotonou) ;
8. Le Centre de Promotion Social (CPS) d'Agbokou (Porto-Novo) ;
9. Le Centre de Santé de Houédomé (Aguégués) ;
10. Le Centre de Santé de Sô-Ava.

Aucune variante d'offres ne sera prise en compte.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises

▪ ***Capacité technique et expériences*** :

- être une entreprise spécialisée en génie électrique ou énergétique ou électrotechnique ou énergies renouvelables ou systèmes énergétiques ou électromécanique. Le domaine d'activité doit être clairement mentionné en première position dans la rubrique des activités exercées sur le registre de commerce ou les statuts, fournis à cet effet ;
- avoir exécuté en tant qu'entrepreneur principal ou membre d'un groupement ou sous-traitant, au cours des cinq dernières années (2023, 2022, 2021, 2020, 2019) et de l'année en cours (2024), au moins deux (02) marchés de montant hors taxe au moins égal à 350 000 000 FCFA chacun et portant sur les travaux de sécurisation des installations électriques intérieures des bâtiments et/ou industries, justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

- disposer du personnel clé à affecter à l'exécution des travaux dont les profils, qualifications et expériences sont indiquées à la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) ;

- disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués à la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) ;

▪ ***Capacité financière*** :

- produire les états financiers des trois (03) dernières années en la forme prescrites à l'annexe A-3-2;

- avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022, 2023) au moins égal à **quatre cent cinquante millions (450 000 000) de Francs CFA** justifié par les états financiers présentés dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;

- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de **deux cent cinquante-sept millions soixante-deux mille cent quarante-sept (257 062 147) FCFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

▪ ***Capacité technique et expériences*** :

BON A LANCER

- être une entreprise spécialisée en génie électrique ou énergétique ou électrotechnique ou énergies renouvelables ou systèmes énergétiques ou électromécanique. Le domaine d'activité doit être clairement mentionné en première position dans la rubrique des activités exercées sur le registre de commerce ou les statuts, fournis à cet effet ;
- disposer du personnel d'encadrement minimum pour la réalisation des travaux, composé d'un (01) chef de mission qui est un ingénieur (Bac + 4/5) en électricité ou électrotechnique ou électronique ou électromécanique ou systèmes énergétiques avec huit (08) ans d'expérience générale à compter de l'année d'obtention du diplôme exigé, et trois (03) expériences spécifiques en travaux de sécurisation des installations électriques intérieures des bâtiments et/ou industries au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours (2024), et ayant une attestation ou certificat de formation en efficacité énergétique ;
- disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués à la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification).

▪ ***Capacité financière*** :

- fournir les bilans d'ouvertures pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'exercice pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence dans la forme prescrite au point 1 de l'annexe A-3-2.
- produire une attestation d'assurance des risques professionnels (Responsabilité civile professionnelle) de montant d'au moins égal à **quatre cent vingt-quatre millions cent cinquante-deux mille cinq cent quarante-deux (424 152 542) de Francs CFA** et couvrant la période d'exécution des travaux. L'attestation d'assurance doit être en originale et porter la mention de l'intitulé du marché et celle du montant exigé ou être accompagnée du tableau des garanties. A défaut, elle sera purement et simplement déclarée non-conforme et emportera rejet de l'offre.
- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de **deux cent cinquante-sept millions soixante-deux mille cent quarante-sept (257 062 147) FCFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de ***trois (03) mois au minimum et quatre (04) mois au maximum*** à compter de la date inscrite dans l'ordre de service de démarrage des travaux.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de CONTRELEC, Adolphe V. AGOSSOU, Personne Responsable des Marchés Publics, adresse électronique : spprmp.contrelec23@gmail.com, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de CONTRELEC sis au lot N°145 maison LALA, quartier Akpakpa Sodjatimé sur la voie pavée généralement appelée ELECTRO BOKO et FILS ; BP 8300, 4ème étage du bâtiment, bureau 410, Téléphone : (00229) 96 35 33 67 ou 40 20 10 67, de 8h 00 mn à 12h30 et de 14h 00 mn à 17h 30 mn (heure locale : GMT+1).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 12/08/2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au

Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis au lot N°145 maison LALA, quartier Akpakpa Sodjatimé sur la voie pavée généralement appelée ELECTRO BOKO et FILS ; BP 8300, 4ème étage du bâtiment, bureau 410, Téléphone : (00229) 96 35 33 67 ou 40 20 10 67, e.mail : spprmp.contrelec23@gmail.com. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste du Bénin. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres suivant les modalités ci-dessus, seront autorisés à remettre une offre.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis au 4ème étage, bureau 410, du bâtiment de la Direction générale de CONTRELEC, au lot N°145 maison LALA, quartier Akpakpa Sodjatimé sur la voie pavée généralement appelée ELECTRO BOKO et FILS, au plus tard le 04/09/2024 à 09 heures 00 minute (heure locale : GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après **Salle de Conférence de CONTRELEC lot N°145 maison LALA, quartier Akpakpa Sodjatimé sur la voie pavée généralement appelée ELECTRO BOKO et FILS ; BP 8300, 2ème étage du bâtiment, bureau 201, le 04/09/2024,** à 09 heures 30 minutes (heure locale : GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **trois millions huit cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux (3 855 932) FCFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

NB : Au retrait du dossier d'appel à concurrence, tout candidat doit fournir un numéro de téléphone et une adresse électronique fonctionnels ainsi que le numéro IFU valide de la structure.

Cotonou, le ..09 Août../2024.

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Agence de Contrôle des Installations Electriques Intérieures * CONTRELEC * La PRMP

BON A LANCER

V. Adolphe AGOSSOU